

RAPPORT MORAL

2024 a été en grande partie consacrée à la préparation du cinquantenaire de notre Amicale que nous célébrerons au lendemain de notre AG. Cette année a été riche en événements décidés lors de l'adoption du plan d'orientations 2024-2027 approuvé par notre dernière assemblée générale. Pour ce faire, l'organisation de nos instances, Bureau et Conseil d'Administration, a été renforcée de missions notamment dédiées à la commémoration des 50 ans, au développement des adhésions et de la participation aux activités, aux liens avec les amicales proches en France et en Europe, et au croisement de nos initiatives avec le Fonds Co-construire.

L'Amicale tient à remercier tous les membres qui se sont mobilisés pour contribuer à faire de notre cinquantenaire un grand moment de mémoire, de souvenir et de partage convivial. Cet événement est aussi une façon de souligner ce que nous faisons toutes les semaines pour faire connaître et valoriser le CESE en organisant des visites du Palais d'Iéna pour de nombreux groupes de citoyens et de visiteurs étrangers grâce à une équipe très motivée de guides de l'Amicale qui répondent à la curiosité de ces personnes tant sur le plan du fonctionnement du CESE que sur l'architecture du Palais d'Iéna œuvre majeure d'Auguste Perret.

Que cette équipe soit assurée de toute notre reconnaissance.

Notre gratitude s'adresse aussi aux Amis de l'Amicale, de plus en plus nombreux, qui par leur soutien et leur présence garantissent le succès des activités culturelles.

Cela étant, notre fonctionnement est désormais hybride : d'une part une présence effective à la hauteur des excellentes manifestations proposées et aux réunions d'instances statutaires et d'autre part les moyens de participation à distance mis à notre disposition par le CESE.

Un moment d'émotion enfin, lors du nouveau passage de relais au secrétariat administratif qui, au-delà de compétences techniques, nous assure convivialité et empathie propres à une Amicale ainsi que continuité et attachement en intégrant le Club des Amis.

Depuis la dernière AG du 14 mars 2023, nous avons organisé 6 réunions du Conseil d'Administration (les 14 mars, 23 mai, 17 octobre et 4 décembre 2024 ; les 24 janvier et 10 avril 2025) et 4 réunions du Bureau (les 23 mai, 26 septembre et 17 octobre 2024 ; le 20 février 2025).

Ce rapport moral ne présente que les activités de l'année écoulée. Le Président Bernard FERRAND présentera au point suivant de l'ordre du jour les objectifs prioritaires de l'Amicale pour 2025.

1 – SITUATION DE L'AMICALE

► ADHERENTS : Au 20 mars 2025, nous comptons 321 adhérents dont 109 femmes et 212 hommes qui se répartissent ainsi :

- 66 anciennes conseillères, 177 anciens conseillers (243 au total),
- 15 anciennes membres de section, 31 anciens membres de section (46 au total),
- 6 anciens membres associés, 5 femmes et 1 homme,
- 26 conjointes, conjoints ou descendants d'un membre du CESE décédé, 23 femmes et 3 hommes.

**En 2024 et 2025, nous déplorons le décès de 2 adhérentes et de 7 adhérents.
Nous leur rendrons hommage lors de notre prochaine AG :**

Madame Nicole PRUD'HOMME, Conseillère CFTC
Monsieur Hubert-Marie GHIGONIS, Conseiller Entreprises
Monsieur Elie JONNART, Conseiller Agriculture
Madame Martine FRACHON, Conseillère Personnalités qualifiées
Monsieur Christian CHAPUIS, Conseiller CFE-CGC

Monsieur Michel DEBOUT, Conseiller Personnalités qualifiées
 Monsieur Lucien BOURGEOIS, Membre de section
 Monsieur Jean-Louis MOYNOT Conseiller CGT
 Monsieur Claude VIGNON, Conseiller Artisanat

Nous avons dû enregistrer 4 démissions.

Nous avons eu le plaisir d'accueilli 9 nouveaux adhérents :

Madame Marie-Claire CAILLETAUD, Conseillère CGT
 Madame Aminata KONE, Conseillère UNAF
 Madame Karen SERRES, Conseillère Agriculture
 Monsieur Olivier MUGNIER, Conseiller Coopération
 Madame Maria Eugenia MIGNOT VERSCHEURE, Conseillère Environnement et nature
 Madame Christiane BASSET, Conseillère UNAF
 Monsieur Pierre CHARON, Conseiller Personnalités qualifiées
 Monsieur Jean-Jacques DENIZARD, Membre de section CFTD
 Madame Paola FABIANI, Conseillère Entreprises

► **LE CLUB DES AMIS : Il compte aujourd'hui 69 membres, 42 femmes et 27 hommes, dont 16 ont adhéré en 2025, 26 en 2024, 7 en 2023 et 19 dans les années antérieures.**

Ils se joignent de plus en plus nombreux à l'ensemble de nos activités, spectacles, expositions, voyages, conférences ainsi qu'au repas de fin d'année.

Nous les remercions chaleureusement de leur participation et de leur fidélité.

► **VISITES : En charge de Bertrand CLUZEL responsable des guides de l'Amicale**

« Qui mieux que celles ou ceux qui, durant des années, ont apporté leurs contributions aux travaux du CESE pour témoigner du travail très particulier qui s'y fait, caractérisé par la recherche d'un consensus plus nécessaire que jamais ? » écrivait en substance notre collègue Francis LAMARQUE en charge de l'équipe des guides durant 10 ans.

En effet, une équipe de 12 membres de l'Amicale (8 anciens Conseillers et 4 anciennes Conseillères) est à la manœuvre pour prendre en charge les visites mensuelles de notre Institution, réclamées autant par des jeunes que par des personnes actives ou à la retraite, de toute nationalité et conditions.

Les chiffres et tableaux ci-dessous sont éloquentes, 2024 représentant un record :

172 visites en groupe dont **110 réalisées** par l'Amicale du CESE soit 64% des visites des groupes. (Pour mesurer l'évolution, l'Amicale a réalisé en 2021, 53 visites du CESE, en 2023, 97 visites du CESE).

Évolution du nombre de « visiteurs » sur 3 ans

	Nbre de visiteurs
2024	4178
2023	3814
2022	2201

Répartition par statuts

2375 étudiants et scolaires						
Étudiants	Lycéens	Collégiens	Elémentaires	Actifs	Retraités	Sans activité
837	1100	288	150	870	902	31

Thierry Beudet, Président du CESE, rappelle souvent cette mission clé de notre Assemblée : **"porter la voix des citoyens au cœur des décisions publiques et catalyser les grandes transitions nécessaires à notre époque"** et il précise : **"La coopération entre la société civile organisée et les citoyens eux-mêmes garantit une démocratie plus vivante, plus représentative et moins verticale."**

Pourtant, ce rôle essentiel – pour ne pas dire existentiel au regard du contexte actuel - du CESE est encore trop méconnu, alors même que notre Assemblée fait l'objet de critiques de plus en plus nombreuses.

Découvrir que cette Institution est le lieu d'expression de la Société civile organisée et permet à chaque citoyen de s'exprimer provoque d'ailleurs chez les visiteurs que nous prenons en charge des réactions généralement positives... d'étonnement.

Il est normal qu'une institution comme le CESE, trait d'union entre les citoyens et les pouvoirs publics, soit soumise au jugement critique. Mais il convient d'y répondre et, pour notre Amicale, de contribuer- à sa juste place - à des actions de communications visibles, lisibles et concrètes. C'est pourquoi, outre l'accélération du nombre de visites, notre équipe réfléchit à d'autres possibilités, notamment : inclure dans les visites des ateliers participatifs permettant aux « citoyens-visiteurs » de donner leur avis sur les sujets pris en charge par le CESE, s'ouvrir à des projets éducatifs et participatifs tournés vers les lycéens et collégiens, intervenir dans les CESER aux fins d'associer plus étroitement leurs anciens membres.

En poursuivant l'ancrage de nos actions dans une démarche participative propre au CESE, en renforçant notre disponibilité avec une équipe de guides plus étoffée, l'Amicale confirme sa place dans le nécessaire dispositif de revalorisation de notre Assemblée. Et, surtout, elle contribue ainsi à rendre plus visible son rôle charnière comme pilier de la démocratie et moteur des grandes transitions.

2 – COMMISSION DES ACTIVITES CULTURELLES présidée par Catherine BLASSEL

PRECISIONS PREALABLES

Le besoin d'une gestion plus rigoureuse nous amène à rappeler et préciser nos règles.

Concernant la tarification des activités : Après un semestre où nous avons continué d'appliquer le tarif unique à 20 euros, nous sommes revenus à la pratique de la période « avant COVID » à savoir un tarif permettant de couvrir, au plus près, les coûts qui englobent le prix d'entrée, la rémunération de la guide-conférencière, les frais demandés par les musées et autres établissements pour les groupes ainsi que les audiophones. Bien évidemment nous vous faisons profiter de la totalité des réductions que nous pouvons obtenir sur les prix d'entrée.

Concernant les règles liées à l'inscription : L'inscription n'est définitive qu'une fois le paiement enregistré par le secrétariat de l'Amicale. Celle-ci peut être faite par la remise d'un chèque à l'ordre de l'Amicale ou par un virement effectué au compte de l'Amicale. En principe, l'inscription payée est définitive. Il n'est pas prévu de remboursement, sauf en cas de force majeure.

Ceci étant, cette année 2024 a encore été riche en offres d'activités culturelles.

EXPOSITIONS

Elles nous ont, à nouveau, transporté dans des univers bien divers.

« **Mode et sport** », au musée des arts décoratifs : en cette année olympique, cette exposition est venue nous montrer comment deux mondes, à priori très éloignés, participent des mêmes enjeux autour du corps. Fascinant !

« **Chana Orloff – Sculpter l'époque** », au musée Zadkine : il s'agit de la première exposition parisienne monographique qui lui est dédiée depuis 1971. Rassemblant une centaine d'œuvres cette exposition invite à (re)découvrir une artiste exceptionnelle, injustement méconnue aujourd'hui. Le bouche à oreille a formidablement fonctionné et l'exposition connut un grand succès, largement mérité.

« **Le Paris de la modernité – (1905-1925)** », au Petit Palais : ambitieuse, inédite et trépidante, cette exposition a abordé avec originalité cette période fascinante, en faisant ressortir les ruptures et les géniales avancées tant artistiques que technologiques.

Un vrai bain de dynamisme.

« **Paris 1874 : l'instant impressionniste** », au musée d'Orsay : l'exposition fait le point sur les circonstances ayant mené 131 artistes (dont Monet, Renoir, Pissarro, Morisot ou encore Cézanne) à se réunir pour exposer ensemble leurs œuvres. Cette démarche fut l'acte fondateur du mouvement impressionniste.

« **Gustave Caillebotte, peindre des hommes** », au musée d'Orsay : cette exposition prend pour sujet la prédilection de Caillebotte pour les figures masculines et les portraits d'hommes. Au-delà de sa propre identité celle d'un jeune et riche célibataire, il porte au cœur de l'impressionnisme et de la modernité une profonde interrogation sur la condition masculine. Passionnant.

« **Les chefs d'œuvre de la collection Borghèse** », au musée Jacquemart-André : pour son exposition de réouverture après travaux, le musée a tapé fort. Il a donné à voir une quarantaine de chefs d'œuvres de la célèbre galerie Borghèse à Rome. Eblouissant.

SPECTACLES

Là encore la diversité était au rendez-vous.

« **Together** », au théâtre Antoine, avec Emmanuelle Bercot et Thomas Blanchard : cette pièce plonge le spectateur dans l'intimité d'une famille en période de confinement, COVID oblige. La pandémie a bousculé nos repères sensitifs en introduisant une nouvelle règle : dans cette vie en vase clos, le repli individuel dans le micro-espace du domicile conjugal. L'enfermement a mis en exergue leurs différences fondamentales. Comment en sortir ?

« **La Clique** », au théâtre de la Gaité Montparnasse : un spectacle musical, drôle et interactif de Fred Radix, sur un sujet et un personnage qui ont marqué l'histoire du théâtre – un chef d'orchestre d'applaudissements – et les traite avec humour et musicalité. Hilarant.

« **Le cercle des poètes disparus** », au théâtre Antoine : il s'agit de l'adaptation du film culte de Peter Weir sorti en 1989 avec Robin Williams. Son rôle est repris sur scène par Stéphane Freiss. Ce professeur charismatique qui inculque à ses élèves le plus beau des apprentissages : la liberté, la confiance et la foi en un avenir guidé par leurs propres choix.

« **Gisèle Halimi, une farouche liberté** », à la Scala Paris, avec Ariane Ascaride et Philippine Pierre-Brossolette : ce spectacle est un hommage essentiel rendu à la célèbre avocate.

Il raconte 70 ans de combats, d'engagements au service de la justice et de la cause des femmes menés par cette femme d'exception. Bouleversant.

« **La famille** » au théâtre Edouard VII : une distribution d'exception (Patrick Timsit, François-Xavier Demaison, Kate Moran, Michel Jonasz et Claire Nadeau) pour la nouvelle pièce de Samuel Benchetrit. Une famille dysfonctionnelle obligée de se réunir pour un événement qui va changer leur vie. La famille s'étoilera comme un pare-brise avant de se recoller sous les meilleurs auspices.

« **Stories, la dernière tournée** », au théâtre Le 13^{ème} Art : grand spectacle et comédie musicale entre tradition et modernité, Stories donne aux claquettes une impulsion nouvelle.

Elégance et explosivité se mêlent pour donner vie à ce spectacle narratif au rythme effréné.

DEJEUNER-DEBAT

Le restaurant du palais d'Iéna a été fermé, suite à des travaux, une bonne partie de l'année.

Il n'a pas été possible d'organiser un déjeuner-débat. Nous espérons pouvoir en programmer un l'an prochain, avec Madame Sophie THIERRY, Président de la commission Travail et emploi.

VOYAGE

Du 15 au 22 septembre 2024 : **Les villes hanséatiques allemandes.**

Ce voyage permet aux participants de déambuler dans Hambourg, la vallée de l'Elbe autour de Stade et Buxtehude, Brême, Lünebourg et Lübeck pour finir par atteindre la mer Baltique à TraveMünde. Séjour très riche, à la découverte d'une partie de la Hanse et de ses trésors : églises, hôtels de ville, tableaux, retables remarquables....

Le tout sous un soleil estival. « En somme, la Hanse est une vaste opération de mutualisation de moyens et de défenses d'intérêts qui n'efface ni ne dissout les droits, devoirs et appartenances multiples et par ailleurs contradictoires des contractants : elle n'a jamais frappé sa propre monnaie, n'a possédé ni sceau commun ni armée, ni parlement, ni même de pavillon collectif signalant sa flotte ». Pierre Monnet in La Revue Histoire.

DEJEUNER ANNUEL

Notre traditionnel repas de fin d'année s'est tenu au restaurant d'application de Vatel, le 4 décembre. Cette belle école internationale fut à la hauteur de la réputation du grand chef que fut Vatel, cuisinier de Nicolas Fouquet au XVII^e siècle.

Nous découvrons ainsi un nouvel établissement, après Ferrandi et Médéric. A plus de cinquante, nous saturions la salle de restauration. Ce déjeuner est toujours un moment chaleureux de convivialité, une occasion unique de retrouver des amis de toutes les régions, de prendre de nos nouvelles réciproques. Une occasion aussi pour notre Président Bernard FERRAND de rappeler les activités de l'amicale, son dynamisme, ses projets pour 2025, avec notamment la célébration de son cinquantenaire le 22 mai.

Alors, ne manquez pas de noter sur vos tablettes le déjeuner de décembre 2025, dès que la date sera arrêtée.

POUR FINIR

Pour les expositions et spectacles, comme l'an passé, la participation oscille entre 10 et plus de 20 personnes. A noter que l'expositions consacrée à Caillebotte et celle consacrée à la collection Borghèse ont été excédentaires et que nous avons dû refuser du monde.

Il est très difficile d'évaluer à l'avance et avec certitude si une proposition d'activité rencontrera un grand succès. Et ce d'autant que les salles établissent leur programmation et les communiquent de plus en plus tard. Tout en exigeant le paiement des places retenues de plus en plus tôt, à savoir un mois avant le spectacle. Parallèlement, nos adhérents se décident de plus en plus tard. Ce qui ne simplifie pas notre tâche. Et nous contraint à multiplier les relances.

3 – COMMISSION DES ACTIVITES SOCIALES présidée par Bernard DEVY

Depuis notre assemblée générale du 14 mars 2024 la CAS a poursuivi ses activités, mais comme nous l'avions signalé l'an passé, avec la persistance des difficultés à réunir en présentiel les participants. Ils sont au nombre de 24 qui se sont inscrits à la commission des activités sociales. Toutefois nous fonctionnons avec l'appui des services techniques du CESE pour mettre en place le système des visioconférences.

Suivi des travaux de la convention citoyenne sur la fin de vie. Deux années après la saisine gouvernementale sur le cadre d'accompagnement de la fin de vie et les conclusions rendues par la convention citoyenne auprès du gouvernement, le dossier est toujours dans l'attente d'une proposition de projet de loi. La dissolution de l'assemblée nationale par le président de la République le 9 juin 2024 a eu pour effet d'interrompre tous les travaux des députés et tous les projets de loi en cours d'examen, ce qui était le cas du projet de loi sur la fin de vie qui devait s'achever le 14 juin 2024. Le Premier Ministre s'est récemment exprimé sur ce dossier en souhaitant qu'il fasse l'objet de deux projets de loi en séparant ce qui relève des soins palliatifs, de l'aide à mourir. C'est cette voie que le Premier Ministre semble vouloir privilégier.

Réforme des retraites. Depuis la réforme des retraites de 2023 et la suppression des régimes spéciaux, dont celui du CESE, le règlement intérieur de la caisse de retraite des anciens conseillers du CESE a été modifié. Depuis le 1^{er} septembre 2023, les nouveaux conseillers sont affiliés au régime général (CNAV) ainsi qu'à l'IRCANTEC pour la partie complémentaire.

Ces nouvelles dispositions ont eu pour conséquence de réduire de 8 millions d'euros la dotation budgétaire affectée au fonctionnement du CESE pour l'année 2025.

Ce montant correspond à la subvention d'équilibre d'un montant identique, allouée à la caisse de retraite pour assurer le paiement des pensions (les seules cotisations ne suffisant pas à équilibrer les comptes du régime de retraite).

Il revient désormais à la CNAV de prendre la relève sur la base d'une convention signée avec le CESE, afin d'assumer l'équilibre financier de notre régime de retraite. S'agissant de la gestion des pensions, pas de changement dans l'immédiat, l'instruction des dossiers et le paiement des pensions restent du domaine et de la compétence des services administratifs du CESE. Le fonds de réserve doté actuellement d'environ 6 millions d'euros devrait servir jusqu'à extinction à combler les déficits du régime, la CNAV prenant ensuite le relais. Enfin, nous avons obtenu la suppression de la cotisation de solidarité de 3 % depuis le 1er janvier 2024. En revanche pas de modification pour le moment, des conditions de revalorisation des pensions toujours affectées d'un coefficient de minoration par rapport à l'augmentation du point d'indice de la fonction publique.

L'aide aux aidants. Dans le prolongement de la conférence que nous avons organisé le Jeudi 7 Novembre 2023 sur l'aide aux aidants, nous avons poursuivi notre réflexion dans le cadre d'une table ronde qui s'est tenue le 25 avril 2024 avec la participation de Yvon SERIEYX, représentant de l'UNAF (Union nationale des associations familiales), Florence ALBISSON proche aidante, Jean Manuel KUPIEC représentant de l'OCIRP (Organisme commun des institutions de rentes et de prévoyance) et Arnaud ZIGIERMAN fondateur de l'institut VIAVOICE. On comptabilise entre 10 et 12 millions de personnes concernées dont plus de 500 000 mineurs, qui consacrent une partie de leur temps à accompagner des proches en situation de perte d'autonomie.

L'UNAF est intervenue sur les bases d'une enquête thématique de février 2024 réalisée par son organisme sur la grande diversité des formes d'aides. Jean Manuel KUPIEC et Arnaud ZIGIERMAN sont intervenus successivement à partir des données de deux publications de 2023 qui concernent les salariés aidants, en soulignant les enjeux, réalités et perspectives compte tenu du choc démographique et du vieillissement de la population. Enfin, Florence ALBISSON s'est exprimée sur sa condition de proche aidante et des nombreuses difficultés qu'elle a rencontrées dans le cadre de la prise en charge de ses parents.

Conférence sur l'intelligence artificielle. Le jeudi 24 octobre 2024 s'est déroulé une conférence animée par Stéphane RODER, Président fondateur de AI BUILDERS, Ingénieur Télécom, diplômé de Stanford, Professeur à l'ESSEC et auteur du guide pratique de l'intelligence artificielle dans l'entreprise. Ce sujet sensible et d'actualité ne peut laisser indifférent compte tenu des enjeux et des sommes considérables engagées par les entreprises du secteur du numérique. C'est en raison du contexte que la CAS s'est engagée sur ce terrain difficile en essayant, avec l'aide de notre intervenant de découvrir ce que recouvre ce concept de l'IA. Stéphane RODER s'est attaché tout au long de son intervention à nous expliquer comment avec l'aide de l'IA et des données fournies certaines entreprises ont amélioré leurs performances pour conserver et accroître leur compétitivité, qu'elle est l'enjeu pour le tissu économique français et les impacts au niveau social. Les premiers déploiements de l'IA suggèrent qu'elle est utilisée comme un outil complémentaire plutôt que de substitution. Cette conférence aura suscité de nombreuses questions, interrogations, ainsi que des échanges et des expressions divergentes qui démontrent la complexité du sujet.

Visite – Conférence à l'ICM (Institut du Cerveau) le 20 février 2025. L'Institut du cerveau et de la moelle épinière est un centre de recherche de dimension internationale, sans équivalent dans le monde, innovant dans sa conception comme dans son organisation. En réunissant dans un même lieu, malades, médecins, et chercheurs l'objectif est de permettre la mise au point rapide de traitements pour les lésions du système nerveux afin de les appliquer aux patients dans les meilleurs délais. Nous avons été accueillis par Monsieur Jean-Louis DA COSTA Directeur de la Communication et du Développement et par son assistante Madame Marion DOUCET qui nous a accompagné dans les visites au sein des services. Dans son introduction, Monsieur DA COSTA nous a présenté l'ICM, ses évolutions depuis sa création en 2010, dans l'enceinte de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à l'initiative du Professeur SAILLANT. L'ICM travaille en étroite collaboration avec l'INSERM, l'AP-HP, le CNRS et Sorbonne Université. Il accueille en permanence 650 Chercheurs et 1000 personnes travaillent sur le site. Nous avons ensuite visité la plate-forme de neuro imagerie CENIR présentée par Éric BARDINET, puis rencontré l'équipe interfaces neuro vasculaires chargée d'étudier les tumeurs et malformations cérébrales et son responsable Mathieu PEYRE pour ensuite assister à une présentation de l'écosystème innovation de l'institut et des entreprises incubées (start-up) par Géraldine FARJOT Directrice de l'Innovation.

4 – COMMISSION TRANSITION ECOLOGIQUE & DEVELOPPEMENT DURABLE présidée par Jean-Christophe LE DUIGOU

Nous avons poursuivi l'examen des différents aspects de la Transition Energétique, composante majeure d'une politique de Développement durable. Jean-Paul AGHETTI Président d'Exeltium a évoqué le problème des industries grosses consommatrices d'énergie justifiant des modalités spécifiques d'accès à la ressource électrique. Marie-Claire CAILLETAUD auteure du rapport au CESE sur l'avenir de l'industrie est revenue sur les conditions d'un partenariat historique équilibré entre production d'électricité, en particulier nucléaire, et industries électro-intensives. André MERLIN, Président d'honneur et fondateur de RTE, ancien Conseiller spécial du Commissaire européen à l'énergie, a explicité les limites techniques et organisationnelles d'intégration des énergies renouvelables intermittentes dans un système en réseau. Nous avons terminé ce tour d'horizon par une conférence de Monsieur Jean-Paul BOUTTES ancien Directeur de la stratégie et de la prospective, Chef économiste d'EDF qui nous a exposé ses analyses à propos de la mise en œuvre d'une politique de décarbonation qui soit dans le même mouvement industrialisante. Au total des conférences d'un grand intérêt sur un sujet d'actualité. Vu de la qualité des intervenants, on peut regretter le faible taux de participation des membres de la commission. Nous essayons par ailleurs d'organiser une visite de la plateforme de régulation de RTE à Saint-Denis. A l'automne nous proposons d'aborder les autres dimensions du Développement durable. Et « transition dans transition » nous proposons de tenir une réunion conjointe de notre commission et de la commission sociale afin d'approfondir les rapports entre emploi et développement durable.

5 – GROUPE COMMUNICATION présidé par Béatrice OUIN

Le groupe communication s'est réuni le vendredi 18 octobre 2024, sans décider d'évolutions de notre fonctionnement ni de nos orientations qui donnent satisfaction.

C'est avec humilité et avec son soutien constant que j'ai pris la suite de Claude MENNECIER pour la communication de l'Amicale.

En 2024, c'est encore Claude qui a assuré la diffusion des Info rapides, de la Newsletter NOUVELLES (10 parutions en 2024) et la mise à jour du site Internet. Rappel **ce site permet notamment de s'inscrire directement pour participer aux activités** proposées par l'Amicale. Concernant la **communication papier, elle concerne l'édition du Bloc-notes**, et l'envoi de circulaires pour s'inscrire aux voyages, escapades, expositions et représentations théâtrales.

En 2024, 3 numéros du Bloc-Notes ont été publiés : N°65 en mai, N°66 en juillet et N°67 en décembre.

En 2025, le numéro de mai sera consacré au Cinquantenaire de l'Amicale, ce qui réduira la parution à 2 numéros « normaux ». La principale raison qui conduit à limiter au maximum les envois papier en nombre est le coût de l'acheminement postal. Rappelons que pour l'impression, nous bénéficions gratuitement des services de l'atelier d'impression du CESE. Nous les en remercions. Quel que soit le support, **la communication demande des rédactrices et rédacteurs**. Au risque d'en oublier, nous nous en excusons par avance, citons pour les **remercier de leurs contributions Jean-Pierre MOUSSY, Claude MENNECIER, Pierrette CROSEMARIE, Jean-Christophe LE DOUIGOU, Bernard DEVY, Bernard FERRAND, Pierre SIMON, Jacques PICARD, Marie Josée MILLAN, Francis LAMARQUE, Léon SALTO, Marina JAMET, ainsi que Catherine BLASSEL et Jacqueline LAROCHE BRION** qui interviennent pour les activités culturelles (visites, expo, balades et spectacles).

Nos publications peuvent aborder différents thèmes et sujets et nous accueillerons très favorablement de nouvelles contributions. N'hésitez pas à vous manifester.

A partir de 2025, je devrais libérer Claude MENNECIER de la communication électronique, mais je sais pouvoir compter sur son soutien constant. Merci Claude.

6 – RAPPORTS AVEC LES AMICALES DU CES EUROPEEN, DES CESER ET DE L'APERSCES en charge de Jacques PICARD

En 2024, nous avons continué d'entretenir nos relations avec les amicales de CESER. Malheureusement nous n'avons pas enregistré de nouvelles créations. Toutefois, le **renouvellement des CESER a permis le recrutement de nouveaux membres.**

Ces relations ont été grandement facilitées par Monsieur Julien BLUTEAU, Délégué pour les CESER de France avec lequel nous avons d'excellentes relations. Celui-ci ayant quitté ses fonctions, il a été remplacé par Monsieur Marc BOUCHERY qui arrive des pays de Loire et avec lequel nous avons pris contact.

Rappelons que **les amicales des CESER sont destinataires de notre bloc-notes et de la newsletter.** Notons qu'**une page est désormais consacrée aux régions.** Ainsi donc notre bloc-notes s'est fait l'écho d'actions conduites en Normandie et en Pays de Loire. Nous attendons d'autres contributions.

CONCLUSION

Nous nous réjouissons de la satisfaction de nos membres en réponse à l'excellent niveau d'offre de conférences, d'interventions et de sorties dont la participation s'est améliorée grâce au développement du Club des Amis.

Une préoccupation importante cependant tient au fait du nombre global de nos membres qui est directement impacté par la diminution depuis 2021 du nombre de membres du CESE (175 désormais) et leur rajeunissement (depuis 2010).

Au-delà d'une plus grande participation possible grâce à la visioconférence qui s'installe de plus en plus dans nos fonctionnements, ces moyens permettent notamment plus d'échanges avec nos amis de province, le maintien de nos réunions lors de manifestations privées au sein du Palais d'Iéna et de garantir la participation de celles et ceux dans l'impossibilité de se déplacer.

Le mandat du CESE entrant dans sa dernière année nous veillerons, à notre place, à la mise en route de certains dossiers comme la traduction législative des travaux de la convention citoyenne sur la fin de vie toujours en attente et avec le plus grand intérêt la mise en chantier d'une nouvelle convention citoyenne dans le présent mandat.

A cet effet, nous tenons à rappeler notre attachement au travail du CESE comme représentant de la Société civile organisée enrichi de la participation citoyenne lors des travaux récemment engagés. Notre attachement d'amicaliste se porte également sur ce magnifique « écrin », le Palais d'Iéna dont la restauration est en grande partie en charge du Fonds Co-construire, fondation avec laquelle nous avançons en harmonie et en complémentarité.

Nous sommes ensemble mobilisés pour promouvoir le CESE et donc nous poursuivons chacun à notre manière l'objectif exaltant du développement de la Démocratie participative et de l'intérêt général.

Plusieurs membres de notre Conseil d'Administration sont également membres du Conseil d'Administration du Fonds Co-construire en quête de mécènes de plus en plus nombreux dont la collecte de dons, petits ou grands, a permis de refaire le mobilier Paulin et l'espace buvette, d'ouvrir une terrasse et bientôt de rénover la salle hypostyle.

Dans l'espoir que tous ces accomplissements et ces perspectives vous auront satisfaits, nous comptons sur le débat qui suivra le rapport moral pour nous assurer de continuer à répondre à vos souhaits à la faveur des activités envisagées pour l'année à venir.